



73, Nicolas Chorier 38000 GRENOBLE Tel :
04.76.29.39.21
cstg.satis@gmail.com

Agrément Préfectoral n° 13-01 - APE 9420 Z - Siret 79863225300018
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05683 38 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône Alpes

FORMATION MOBILITE

Programme de formation en présentiel

Réf. 130-PRES-Prog-Mobilité

Objectif général de la formation

Ce stage a pour but, de prendre connaissance des spécificités du département afin d'exercer le métier de chauffeur de taxi en Isère.

Public visé et prérequis

Public visé	Prérequis
Tout professionnel du taxi.	Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi ou d'une attestation de réussite à l'examen du CCPCT dans un autre département.
Nous contacter 30 jours avant afin d'organiser au mieux la formation.	Satisfaction clients : 4,9/5 Etablie à partir de 20 avis depuis le
	Taux d'abandon : 0%

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée totale de la formation :	2 jours / 14 heures
Horaires :	Matinée 8h45-12h30 / après-midi 13h00-16h45
Mode d'organisation pédagogique :	Présentiel en Inter-entreprise
Rythme :	En continu
Nombre de participants maximum :	20
Lieu de formation :	Au centre de formation
Tarif :	800 € TTC / Stagiaire

Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à la préinscription de l'apprenant à la formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre estimé à 2 mois.

Objectifs pédagogiques de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

1. Connaître le territoire d'exercice de l'activité
2. Connaître les principaux sites touristiques de la région
3. Connaître les bâtiments publics
4. Connaître la réglementation locale en vigueur

Programme de la formation

1. Connaître le territoire d'exercice de l'activité

- La région, les départements
- Les principales routes du département

2. Connaître les principaux sites touristiques de la région

- Les lacs et les retenues
- Les châteaux
- Les curiosités locales
- Les stations de ski

3. Connaître les bâtiments publics

- Les hôpitaux et les cliniques
- Les musées
- Test sur carte muettes

4. Connaître la réglementation locale en vigueur

- Arrêté préfectoral
- Arrêté des prix
- Convention locale

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Moyens pédagogiques	Support PowerPoint Apports théoriques Circulaires FNAT Arrêtés préfectoraux Exercices pratiques et cas d'école QCM formatifs Echanges de groupe Lors des cours en présentiel, tout au long du déroulé de la formation, des supports de cours sont remis aux stagiaires
Moyens techniques	Formation en salle équipée de tables et chaises, tableau blanc grand format, paperboard, photocopieuse, ordinateur, vidéoprojecteur. Evaluations de la formation et des acquis via la plateforme SurveyGizmo à l'aide des smartphones des stagiaires.
Moyens d'encadrement	<p>Jacky FAVRE Formateur : expertise dans la comptabilité et la fiscalité de la profession de taxi, 37 ans d'expérience en tant que formateur de candidats à la profession de taxi (CNFT, SATIS), Formation de formateur suivi à l'institut supérieur des métiers de Paris, Certificat professionnel de conducteur de taxis, Diplômé de Maître Artisan Taxi, membre du Syndicat des Artisans Taxis Isère Sud.</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>JEAN GALVIN Formateur : 24 ans d'expérience en tant que formateur de candidats à la profession de taxi (CNFT, SATIS), Formation de formateur suivi à l'institut supérieur des métiers de Paris, Certificat professionnel de conducteur de taxis Diplômé de Maître Artisan Taxi, membre du Syndicat des Artisans Taxis Isère Sud.</p> <p><i>(Les CV des formateurs sont annexés à la convention ou au contrat de formation et à la convocation stagiaire)</i></p>

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution	Feuilles de présences signées des stagiaires et des formateurs par demi-journée
Appréciation des résultats	Test de connaissances avant la formation Évaluation formative à la fin de chaque objectif pédagogique Évaluation de satisfaction de la formation par les stagiaires Évaluation de l'acquisition des compétences en fin de formation Attestation individuelle de fin de formation Évaluation à froid de la formation en situation de travail 2 mois après